

Monsieur le Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon, Rémy Nicoleau
Chers collègues maires et leurs représentants
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux
Lieutenant Maillet, commandant la gendarmerie de Savenay
Nicolas Vicet, représentant le centre de secours de Savenay
Père Jérôme, responsable de la paroisse Saint-Martin
Madame la directrice du groupe scolaire Jules Verne, Marie-Lise Danion
Mesdames, Messieurs les professionnels, partenaires de notre collectivité, artisans, commerçants, indépendants, agriculteurs
Mesdames, Messieurs les représentants de la vie associative
Bien chers concitoyens, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Bonsoir et merci à vous tous de votre présence. Entouré des conseiller(e)s municipaux, j'ai grand plaisir à vous accueillir dans cette salle de la Vallée à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de convivialité.

Excuser : Madame la Députée Audrey Dufeu-Schubert
Monsieur le Sénateur Ronan Dantec
Marcel Verger et Claire Tramier Conseiller Départementaux
Baptiste Fresneau, directeur école Sainte Thérèse

A l'aube de cette année nouvelle, au nom de l'équipe municipale rassemblée, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2020, une année de solidarité et de réconfort. Je vous souhaite la santé et l'énergie de l'espoir pour conduire tout au long de cette année les projets personnels, familiaux, professionnels ou associatifs qui vous tiennent à cœur.

Au-delà de vous ici présents, j'adresse ces vœux à chaque capellaunaisien et chaque capellaunaisienne et particulièrement aux 69 nouveaux arrivants en cette année 2019 à qui je souhaite la bienvenue.

Au 1^{er} janvier 2020 la population municipale était de 3052 habitants (résidents effectifs) pour une population globale recensée de 3094 habitants.

J'adresse ces vœux également avec une pensée amicale à ceux qui, ce soir, ont été empêchés de nous rejoindre, pour des raisons professionnelles, familiales ou pour des raisons de santé. Je les associe chaleureusement à ces vœux.

J'adresse enfin mes vœux sincères aux responsables associatifs et leur nombreux bénévoles qui tissent autant de lien social dans notre commune entre les habitants et entre les générations, des liens précieux qui nous permettent de vivre ensemble.

De cette année 2019 je retiendrai,

L'ouverture de la boulangerie le 28 mars dernier après trois mois de travaux de réhabilitation et un an de fermeture. C'est le résultat d'un engagement municipal fort pour offrir un service de proximité aux capellaunaisiens, garant du lien social vital dans notre centre bourg. Après le développement des zones commerciales en périphéries des bourgs, l'heure a sonné de la revitalisation des centres bourgs au détriment des zones commerciales périphériques, voilà l'avenir qui semble poindre désormais du plus haut de l'Etat à travers le dispositif Opération de Revitalisation des Territoires qui vise, je cite à « permettre aux collectivités locales de porter un projet global de territoire tourné prioritairement vers la revitalisation du centre-ville de l'agglomération » et des bourgs, pas l'un sans l'autre. Je souhaite que notre territoire s'inscrive dans ce dispositif afin de reconquérir nombre de services aspirés par les zones commerciales passées.

En cette occasion je voudrais remercier Mr et Mme Barthaux qui ont porté ce beau projet de boulangerie élargi au service de restauration légère et qui ont préparé les gourmandises qui vous sont offertes ce soir. J'en profite pour remercier également toutes les personnes qui tout au long de cette année 2018 ont permis de maintenir l'offre de pain aux habitants : Mr Perreira (José) au café pH7 qui a assuré le service, J-Claude.Plagne qui a livré quotidiennement et bénévolement le pain ainsi que les boulangers de Savenay, David Guillo et les époux Ferré qui ont accepté de travailler plus pour nous. Nous pouvons les remercier chaleureusement.

Je rajouterai que l'avenir de notre boulangerie est désormais entre les mains des habitants qui j'en suis sûr sauront manger de ce pain-là, tout autant d'ailleurs que le pain régulièrement produit par la Ruche à Pain de Feuillée.

Je retiendrai **l'adoption du Plan Communal de Sauvegarde** qui détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à déployer en fonction des risques connus sur la commune et l'élaboration du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** qui vous a été remis au printemps dernier permettant une sensibilisation aux risques qui nous entourent et aux bonnes pratiques en matière de secours aux personnes. Je remercie les élus qui se sont investis sur ce dossier sous la responsabilité de l'adjoint à l'Environnement et à l'Aménagement du Territoire René Leyoudec et tout particulièrement Adeline Deschamps qui a animé et coordonné les travaux tout au long d'une année entière. Je remercie particulièrement le Lieutenant Bihan pour son aide et les précieux conseils qu'il nous a prodigué tout au long de ce travail.

La reprise des travaux des malfaçons du parking en arrière de l'église ont enfin été repris et corrigés en avril dernier en conclusion d'une procédure d'accord à l'amiable avec les entreprises concernées qui a nécessité deux bonnes années de négociation. Pour des raisons de sécurité évidentes, cet épisode a contrarié et retardé la mise en valeur de l'écrin verdoyant de la vallée de la cure en contrebas autour de l'idée d'un théâtre de verdure annoncé et qu'il reste désormais à travailler.

Je retiendrai **la suspension de la validation du Plan Local d'Urbanisme** devenue inéluctable après l'avis défavorable du commissaire enquêteur en juin dernier et surtout renforcé par les exigences accrues de légalité des services de la Préfecture et qui portent essentiellement sur une trop grande consommation foncière envisagée, sur l'imprécision de la programmation des logements sociaux et sur la contestation de l'urbanisation des hameaux de la Barre, de la Haulais-Carriais, et de Vêrac que nous envisagions.

En application de la loi, plus que d'autres communes environnantes, nous devons conjuguer l'accueil de nouveaux habitants tout en préservant les surfaces agricoles et naturelles qui font la qualité et la richesse de notre commune et diriger l'habitat futur dans les zones urbaines recentrées et rassemblées en améliorant l'existant et en reconstruisant. C'est dans cet esprit que nous venons de décider l'acquisition de la maison Ayala afin de faciliter la réalisation de logements mixtes et sociaux.

C'est donc en accord avec la Communauté de communes que nous avons remis le dossier sur le métier afin d'adapter à ces exigences renforcées, en premier temps le Projet d'Aménagement et de Développement Durables fil conducteur du PLU puis de les traduire dans les documents réglementaires. Ces documents mis à jour seront selon la procédure, portés à la connaissance du public avant d'être proposés à l'approbation des élus en tout début du nouveau municipal, puis consultés par les différentes instances administratives pour avis avant l'été prochain, avant de reprendre la procédure d'enquête publique vers la rentrée. Un calendrier qui retarde d'une année l'approbation du PLU.

En 2019 nous avons accordé la construction d'une quarantaine de nouveaux logements individuels dont 12 au lotissement privé du Lattais2 comptant 4 logements sociaux.

Je retiendrai **le report du lancement du lotissement communal du Chapeau aux Moines** dont le projet a fait l'objet de remarques des services de l'Etat du fait de l'impact environnemental du projet identifié sur les habitats d'espèces protégées et qui nous demandent d'envisager des mesures compensatoires nécessaires au renforcement de ces mêmes habitats sur d'autres lieux environnants. Ce travail est à l'étude. Les conclusions sont attendues pour le premier trimestre 2021, ce qui retarde d'autant le lancement de l'opération. Pour autant les candidats sont au rendez-vous tant pour les lots individuels que pour les lots en habitat participatif.

Notre maison médicale ouverte en novembre 2018 accueille de nombreux patients satisfaits des services des kinés, de l'ostéopathe et de l'infirmière, elle n'accueille en revanche toujours pas de médecins malgré plusieurs contacts pris avec des médecins intéressés par une installation mais pas forcément immédiate. Visiblement l'information circule. Ne pas être une exception ne nous satisfait en rien mais cela illustre la sacrée faillite des politiques nationales et locales de santé publique, je n'y reviendrai pas. Qu'on se le dise, deux cabinets sont immédiatement disponibles pour des médecins généralistes. Nous sommes au milieu du gué, ne pas l'avoir fait aurait été condamnable et condamné. Je salue Madame Egron qui avec son collègue Monsieur Denis sont les nouveaux pharmaciens de la Sablière (Intermarché) qui viennent de prendre la suite de Madame Thoby partie à la retraite.

L'épisode du city-stade aura échauffé quelques esprits cet automne, l'issue acceptée par tous sur un nouvel emplacement nous permettra de mener à bien la réalisation de cet équipement attendu de nos jeunes sur un site garantissant tout autant la sécurité que nous leur devons. En modifiant son projet la municipalité a concrètement montré sa capacité à répondre aux attentes même réactives d'une partie des habitants et à maintenir un projet dédié à nos enfants dans l'intérêt de tous pour lequel le marché de réalisation est en cours. La sécurisation du calvaire sera traitée in situ.

Je retiendrai les évolutions en 2019 de l'organisation des **activités Enfance-Jeunesse** en notant le transfert au 1^{er} janvier de la compétence communale à la Communauté de communes Estuaire et Sillon qui en assure désormais la responsabilité et le financement. Cela concerne à la fois le périscolaire et l'accueil de loisirs des Moussaillons, confiés aux Pupilles de l'Education Populaire / PEP, et les activités loisirs pour les plus grands de 10 à 17 ans, organisées depuis plusieurs années en commun avec les communes de Prinquiau et de Campbon et depuis cet été confiées à l'Association Loisirs Jeunesse de Savenay. Leurs fréquentations respectives sont en nette augmentation (moyennes de + 100 enfants entre le matin et le soir au périscolaire et de 65 enfants à l'accueil de loisir du mercredi (+50%) conduisant au renforcement de l'encadrement aux Moussaillons. Une vingtaine de jeune fréquente les activités proposées par l'ALJ et des perspectives d'augmentation sont liées à l'accès qui leur est ouvert sur Savenay.

Les locaux d'accueil nommés « salle capello Jeunes » datent de 1982 à l'époque installés en salles de classes provisoires avant la construction de l'école Jules Verne. Aujourd'hui inutilisables en l'état, ils seront remplacés très prochainement par des bungalows installés par la Communauté de communes.

En matière de restauration scolaire, nous venons de renouveler le marché de service des repas qui sera confié à la société Convivio qui cuisinent les repas à Prinquiau et les livrent chauds. La prestation a été améliorée par la composition de 5 éléments constitutifs du chaque repas comprenant dès le 1^{er} janvier au moins 50% de produits labellisés et ou approvisionnés en circuit courts dont 20% en produits issus de l'agriculture biologiques en conformité avec la récente loi EGALIM.

Vous l'avez noté, notre population progresse régulièrement, + 69 nouveaux habitants en 2019 dont 41 nouveau-nés y compris un volontairement né à La Chapelle-Launay.

Ainsi 406 élèves étaient scolarisés à la rentrée dernière en légère hausse 214 à Jules Verne, 192 à Sainte Thérèse.

Nous enregistrons 11 mariages et aussi 17 pacs et nous avons enregistré 20 sépultures en cette année 2019.

Je rappellerai **les initiatives culturelles** renouvelées cette année : l'après-midi récréative du 20 janvier pour les enfants avec Philippe Miko, la journée du Patrimoine de pays le 16 juin et la mise en valeur du four du presbytère et l'accueil du photo club à la Chapelle du champ de foire, le séjour du Cirque Bidon international en juillet, en août la séance de cinéma de plein air que la météo a rapatrié à l'abri de la salle des sports, le concert de Gérard Delahaye en d'octobre dans le cadre du festival annuel Celtomania.

Dans le cadre de la compétence communautaire, les conditions d'accès à la bibliothèque et de prêts des livres et cd ont été favorisés par la mise en place de la gratuité pour la plus grande satisfaction des inscrits.

L'entretien des bâtiments communaux nous a conduits en lien étroit avec la paroisse à réaménager la sacristie de l'église en salle d'accueil des croyants et dans le même lieu à engager des travaux de restauration de la statue emblématique menacée de Notre Dame des Aulnes. Epaulé par le Conseil en architecture du Département le CAUE , nous avons sollicité en octobre des éléments de diagnostic sur le bâtiment du presbytère préalablement au lancement d'une étude de faisabilité concernant la réhabilitation et les usages futurs de cet édifice patrimonial en plein centre bourg. Dès que le temps météo le permettra, sans doute l'entreprise retenue attaquera le ravalement commandé des 10 logements communaux rue de l'Ebaupin.

Par ailleurs, sur **l'entretien et la sécurisation de la voirie communale** l'effort a porté principalement sur les secteurs de la Haulais, la Moricaudais, la Perdrillais, chemin des Violais, aussi des interventions entre autres à la Rotte, Bougaye, la Rousselière ainsi que sur plusieurs carrefours à Bellebat, la Tranchais, la Dandorais, enfin la réfection des trottoirs rue de l'Ebaupin et de la voirie rue du Chapeau aux Moines. Pour un montant total des travaux à hauteur de 100 000 € HT.

Les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau hydraulique sont régulièrement conduits, des travaux d'amélioration dans le secteur de la Pelletrie débiteront le 3 février en collaboration avec les travaux d'assainissement collectif désormais gérés et financés, ici à hauteur de 114 000 €, par la Communauté de communes et regroupés dans un même marché. Je salue le responsable de l'entreprise qui sera chargée des travaux, Mr David Sezestre /SADE).

Je retiendrai encore l'installation pour la première fois le 6 décembre dernier au centre bourg, du **marché de producteurs bio**, installé solidement depuis 15 ans à Feuillée chez le paysan boulanger de la Ruche à Pain et qui accueille chaque vendredi après-midi une douzaine de producteurs des environs. Il n'existe aucun autre marché de seuls producteurs bio, ni de cueillettes bio aux alentours, avant Nantes ou Cheméré pour s'approvisionner au plus court en alimentation propre et finalement normale.

J'ai évoqué plusieurs dossiers de notre vie quotidienne qui relèvent désormais de la compétence Communauté de communes Je veux ici devant son président vous faire part de notre satisfaction à constater une évolution positive dans les soutiens apportés aux communes les moins pourvues de richesses économiques et de moyens. Qu'il s'agisse de la prise en compte des avis des élus sur le dossier PLU, ou sur le récent dossier Assainissement collectif, que ce soit surtout sur les récentes décisions d'application de l'attribution de compensation liée à l'évolution des transferts des compétences, que ce soit surtout sur l'augmentation de dotation de solidarité communautaire, que ce soit enfin sur les modalités ce soit dans l'accompagnement de dossiers.

Enfin bien sûr je retiendrai de cette année 2019 le lancement **des travaux de restauration de l'abbaye de Blanche-Couronne** débutés le 12 février et qui ont permis à ce jour de reprendre les murs extérieurs, de reconstruire la charpente et la toiture de l'aile Est et actuellement d'entamer le pavillon de l'angle Nord-Est. L'étape suivante concernera l'abbatiale, murs, charpente, toiture, vitraux, ainsi que l'ensemble des ouvertures sur ces trois ensembles.

Sous la férule de l'architecte en chef des monuments historiques et de son équipe, avec l'accompagnement précieux et gracieux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en la personne de Madame Chepeau-Malhairé que je salue et remercie de sa présence, et grâce au professionnalisme des entreprises à pied d'oeuvre, l'ouvrage spectaculaire se dévoile et le planning est respecté. Je remercie tous les artisans de ce véritable chantier du siècle programmé jusqu'en 2025.

Je remercie bien évidemment tous les acteurs qui permettent à notre commune de connaître cet événement historique. Les partenaires financiers, Etat, Région, Département, la participation décisive de la Communauté de communes par l'engagement personnel de son président, cher Rémi, sans oublier la participation communale limitée à 3,5% sur cette première enveloppe de 2,66 M€ jusqu'en 2022.

Je remercie l'association des Compagnons de Blanche-Couronne dont je salue le président Hervé Malet, qui ont répondu favorablement à la demande des collectivités d'engager la simplification foncière et qui ont cédé leur propriété à la commune en septembre dernier. Hommage leur soit rendu pour leur action salutaire à ce patrimoine et qui n'est pas terminée.

Je remercie l'association 3PBC qui regroupe l'ensemble des propriétaires du site, dont je salue le président Gilles Garcion, qui se sont impliqués dans le projet de restauration à l'occasion des journées du patrimoine de septembre et qui sont désormais associés aux réflexions en cours sur l'avenir du site. Nourris à l'ombre de l'imposant vaisseau de pierre, leur soutien est décisif et sera porteur du futur Blanche-Couronne.

J'évoquai ici-même il y a un an l'engagement volontariste du Département, exprimé dans cette salle par notre Conseiller départemental Marcel Verger. Je vous confirme en effet tout l'intérêt du Département de Loire-Atlantique et l'implication personnelle de son président Philippe Grosvalet exprimée dès décembre 2017 pour faire l'acquisition de Blanche-Couronne afin de l'intégrer dans Grand Patrimoine de Loire-Atlantique. Il nous a exprimé son intention d'y consacrer un projet culturel, touristique et environnemental idéalement centré au mi-temps du pôle Nantes - Saint Nazaire au cœur du territoire estuarien. Il nous en dira davantage dans quelque temps puisqu'au terme de multiples échanges le passage de témoin au Département de Loire-Atlantique est envisagé dans un mois à peine par la cession de la propriété communale toute entière de l'abbaye au Département de Loire-Atlantique.

D'ici là les conclusions de l'étude engagée par Loire Atlantique Développement - dont je salue Jean-Pascal Hébrard le responsable - sur les potentiels d'accueil d'activités diverses et sur les avancées de la simplification foncière, seront remises aux élus sous la forme d'un plan guide nécessaire à l'avancée du dossier et qui sera présenté aux différents partenaires.

Ainsi, dix années après la table ronde que la municipalité avait initiée lors des Etats Généraux de Blanche-Couronne le 18 septembre 2009 interpellant alors tous les protagonistes pour la première fois réunis, l'abbaye de 900 ans aura enfin retrouvé un avenir en cette année 2019. Je suis fier, d'avoir conduit cette municipalité, tout en soulageant notre commune d'un si lourd fardeau, à remettre dans des mains sûres ce si beau joyau aux richesses encore insoupçonnées d'un grand nombre des capellaunaisiens dont il fera jalousement la fierté pour les siècles à venir. Si les élus sont bien évidemment de passage, ces élus-ci mes chers amis auront été de véritables passeurs.

L'année 2020 sera particulière parce qu'elle sera celle du renouvellement de l'équipe municipale. En cette période pré-électorale vous comprendrez que je n'évoquerai pas davantage les projets communaux futurs même déjà inscrits dans les têtes ou les propositions à venir par les uns ou les autres, car je n'en ai pas le droit.

Vous savez que je ne solliciterai pas votre suffrage lors de ces prochaines élections municipales. D'abord parce qu'après douze années de mandat de maire, je pense qu'il est sain de passer la main et de confier la clef de notre maison commune à l'un ou à l'autre de nos citoyens qui saura impulser la gestion communale d'une énergie renouvelée. Qu'il soit guidé par le développement durable de l'intérêt commun des habitants de notre commune.

Et aussi parce qu'à bientôt 69 ans, j'aspire à retrouver un emploi du temps un peu moins dense et y placer autant des activités personnelles un peu délaissées que des moments familiaux précieux et bien sûr partager avec vous les activités multiples de notre riche tissu associatif.

Au terme de ces deux municipes je vous remercie de la confiance que vous avez accordée aux équipes successives. Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux de m'avoir fait confiance, je remercie les adjoints qui n'ont pas moins donné et je les associe tous aux résultats obtenus au bénéfice des habitants.

Je remercie tous les partenaires qui nous accompagnent au quotidien, collectivités, administrations, gendarmerie et sécurité civile, écoles, ainsi que les nombreuses entreprises qui nous permettent la réalisation de nos projets, même les plus fous.

Enfin je remercie le personnel communal au plus proche des élus, des services administratifs aux services techniques, en passant par le personnel accompagnant le parcours scolaire, tous sous la responsabilité depuis l'automne 2018 de Madame Marion Lory notre Directrice Générale des Services dont je salue les qualités d'adaptation à ses nouvelles fonctions et que je remercie particulièrement.

Permettez-moi tout dernièrement ce soir, de vous présenter deux jeunes capellaunaisiens, Loan Robin et Loïs Coulon Febvre qui par leur savoir-faire et leur qualité font honneur à notre commune.

Loan à 17 ans, il habite la Géraudais, il est actuellement en terminale au lycée technique Marcel Callo à Redon en filière électronique pour se diriger ensuite sur un BTS en alternance. En mars dernier il a été médaillé d'argent au concours départemental en électronique et en mai-juin médaillé d'argent au concours régional, l'épreuve s'est déroulée sur 1mois ½. En mars de cette année il se présentera au concours général des métiers. Pour ce résultat, félicitations et bravo Loan.

Loïs a 20 ans, elle habite à la Ricadelais. Après un parcours scolaire au collège Saint Joseph à Savenay, elle a obtenu son CAP mécanique moto au lycée professionnel de Paimboeuf, puis après une tentative de Certificat de Qualification Professionnelle en alternance à St Jean de Monts elle s'est dirigée vers un Bac usinage fraisage commande manuelle en alternance au centre de formation de l'UIMM à Nantes et en immersion pratique chez l'entreprise Mécanique et Réalisations Industrielles de Vertou qui pour la première fois accueillait une jeune femme. Seule femme de cette filière dans son centre de formation, c'est pour montrer qu'une femme peut réussir dans un métier principalement masculin que Loïs a souhaité participer au concours de meilleure apprentie. Résultat : en 2019 elle a été reconnue meilleure apprentie en remportant la médaille d'or au concours départemental en juin à Sainte Luce, en remportant la médaille d'or au concours régional en novembre à La Roche s/Yon et le prix de meilleure apprentie de France lui sera remis prochainement à la Sorbonne à Paris. La reconnaissance pour cette pièce réalisée après 130h de travail.

Loïs est toujours en alternance chez son employeur où elle compte bien rester.

Pour cette performance et cette détermination, félicitation et bravo Loïs.

Enfin, nous sommes fiers de vous présenter un habitant de La Chapelle-Launay connu d'un grand nombre d'entre nous, **Jean Stervinou** qui habite la Carriais et qui, avec sa chienne Ela, s'apprête à porter loin et haut les couleurs de notre commune puisqu'il vient d'être sélectionné avec 6 autres dresseurs français pour représenter la France à la prochaine coupe du monde des performances des border collie chiens de troupeau qui aura lieu en Angleterre en septembre prochain. Sept dresseurs français y présenteront 9 chiens sur les 238 concurrents de cette épreuve internationale.

Depuis 2012 Jean a participé à 12 coupes de France, quelques fois avec 2 chiens qui l'ont emmené 5 fois en finale des épreuves où il s'est souvent placé 6ème sur la quinzaine de sélectionnés, encore en 2019. La coupe de France 2016 a d'ailleurs eu lieu à Campbon. En 2018 il a participé aux épreuves des championnats d'Europe en Hollande et en Tchéquie. En 2020, à Lisbonne, il participera également au concours de Méditerranéenne Open qui réunit les concurrents de plusieurs pays méditerranéens. Une passion, un vrai savoir-faire, une réelle complicité entre l'homme et l'animal, voilà le cocktail qui conduit ce duo-là vers les sommets. Pour ces performances, félicitation et bravo Jean.

Merci à toutes celles et ceux qui ont préparé cette salle et qui ont peaufiné le diaporama rétrospectif de cette année 2019.

Encore une fois, très bonne année 2020 à tous.

Je vous invite maintenant à partager le verre de l'amitié.
